

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 18 avril 2016
◆◆◆◆◆◆◆◆

1 – Jurés d’assises 2017 – tirage au sort

- 1^{er} tirage : n° 0402 – Madame **GARCIA** Marie-Françoise
- 2^{ème} tirage : n°0027 – Monsieur **BABAULT** Camille
- 3^{ème} tirage : n°0776 – Monsieur **PAUCHET** Vincent

2 – Travaux

➤ contrat entretien chauffage

Monsieur Marc BEAUJEAN présente le rapport d’analyse des offres, soit :

Entreprise	Lot 1 Salle des fêtes	Lot 2 cantine	Lot 3 gymnase	Lot 4 Ecole maternelle	Lot 5 Caisson wesper
Engie-Cofely	705.00 €	470.00 €	950.00 €	350.00 €	2 512.50 €
Jetto	/	/	/		
Galloux	/	/	/	/	/
Hervé Thermique	500.00 €	200.00 €	1 000.00 €	340.00 €	1 800.00 €
Savelys	/	/	900.00 €	384.28 €	/

Le Conseil Municipal décide de confier le lot 3 pour un montant de 900.00 € HT à l’entreprise SVELYS et les lots n° 1 – 2 -4 et 5 pour la somme de 2 840.00 € HT à l’entreprise HERVE THERMIQUE.

➤ Avenant au local médecin – infirmière

Monsieur le Maire porte à la connaissance les avenants aux travaux du local médecin – infirmière soit :

Avenant en positif :

- **Lot 2** – charpente bois - entreprise RAPAUD-DOSQUE 1 495.00 € HT
- **Lot 5** – électricité– entreprise ELEC SERVICE CENTRE 2 926.00 € HT

Avenant en négatif :

- Lot 3 – menuiserie - entreprise RAPAUD-DOSQUE 6 346.74 € HT
- Lot 4 – plâtrerie isolation – entreprise RIVL 190.09 € HT

- **APPROUVE** les avenants en positif au marché pour un montant total de **4 421.00 €** et l’avenant en négatif de **6 536.83 € HT**.

➤Avenant à la maîtrise d'oeuvre

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'avenant n° 2 présenté par la Société d'architecture BOITTE de Romorantin. Le montant des travaux définitifs étant de 82 918.98 € HT, le taux appliqué étant de 11 %, il propose un avenant en négatif de 232.74 € HT, ce qui porterait le montant total du marché de maîtrise d'œuvre à 9 121.09 € HT.

- **APPROUVE** l'avenant 2 au marché de maîtrise d'œuvre pour un montant de – **232.74 € HT**.

➤Passage centre d'accueil – Ruelle de la Cure

Le Conseil Municipal prend connaissance du projet de plan d'aménagement d'un passage entre le CLSH et la Ruelle de la Cure, ainsi que du devis des travaux pour un montant de 17 583.60 € TTC.

Monsieur le Maire propose de demander l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France avant de monter le dossier définitif.

3 – Installations infirmière et médecin

➤ Le Docteur BULIMAC sera en France le 2, 3 et 4 mai 2016 pour des démarches administratives. Un rendez-vous est arrêté le 2 mai 2016 pour finaliser les baux. Elle aura besoin le 3 mai 2016 de ces documents signés pour son rendez vous avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

4 – Les compteurs Linky

Suite au courrier du SIDELC demandant aux communes de ne pas rejeter l'installation des compteurs Linky, Monsieur le Maire a pris des informations sur différents sites internet. La technologie du courant porteur en ligne (CPL) peut dans certaines conditions générer des rayonnements électromagnétiques qui ne sont pas sans innocuité pour l'être humain.

Monsieur le Maire souhaiterait que ERDF apporte la preuve que le compteur LINKY n'est pas dangereux pour l'homme avant d'autoriser son installation.

5 – PCS

Monsieur CORRALES présente au Conseil Municipal le Plan Communal de Sauvegarde, où est précisé notamment le rôle de chacun en cas de situation de crise majeure. Le document numérique sera envoyé à chaque conseiller ainsi chacun imprimera si nécessaire la partie le concernant.

Le Conseil Municipal approuve le PCS.

Monsieur CORRALES remercie, Monsieur BERNARD Jean-Marc (ancien conseiller municipal), Mme Aline DUPORT et M Patrick HACHET (employés communaux) pour leur aide et leur implication dans la réalisation de ce document.

Monsieur Le Maire remercie M. CORRALES pour son implication et l'important travail réalisé. Il remercie également toutes les personnes qui ont apporté une contribution à la réalisation de ce document et en particulier notre ex collègue Jean Marc BERNARD.

6 – Questions diverses

➤ Bassin de la Sauldre

Monsieur DE ZUTTER a transmis aux conseillers municipaux un document relatif au recensement des cours d'eau et plan d'eau.

Il a rencontré la DDT sur le point relatif à l'ensablement de la première arche du pont de la Sauldre, les démarches sont en cours, mais ce sera long.

➤ Repas des aînés

Mme PENICAUD précise qu'à ce jour 134 personnes sont inscrites.

Vendredi 22 avril 2016 le matin à 8 heures, mise en place des plantes à la salle de fêtes, Madame MOREAU et Monsieur CORRALES seront présents.

Samedi 23 avril 2016 à partir de 10 heures, préparation de la salle des fêtes. Rendez vous le dimanche 24 avril 2016 à 11h45 pour l'accueil des convives.

➤ Local du 2a, Rue de l'Aulne

Le comité des fêtes souhaiterait disposer de ce local lorsqu'il sera libéré par les infirmières.

➤ Rue de la Lande

Monsieur Maurice porte à la connaissance du Conseil Municipal le mail de M. et Mme DELAUNAY relatif à l'aménagement devant leur domicile, suite aux travaux rue de la Lande. Le Conseil Municipal maintient sa position et charge Monsieur le Maire d'instaurer un règlement communal concernant les poubelles.